

PRESTATIONS DE LA GARANTIE	Régime Obligatoire	Renfort Bien-Être 1	Renfort Bien-Être 2
<p>Consultations non remboursées</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur présentation d'une facture précisant la spécialité. <p>Acupuncteurs, auriculothérapeutes, chiropracteurs, cryothérapie, diététiciens, homéopathes, naturothérapeutes, nutritionnistes, ostéopathes, pédicures, phytothérapeutes, podologues, psychologues, sexologues, sophrologues. Praticiens titulaires d'un diplôme d'État reconnu dans leur spécialité et inscrits au répertoire ADELI</p>	Néant	75 € par année civile Limité à 30 € par séance pour les consultations non remboursées par le R.O.	150 € par année civile Limité à 30 € par séance pour les consultations non remboursées par le R.O.
<p>Pharmacie prescrite non remboursée par le R.O. (hors contraceptifs)</p>	Néant		
<p>Arrêt du tabac prescrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur présentation de la prescription et de la facture <p>Traitement délivré en pharmacie remboursé ou non par le R.O. et acupuncteurs (praticiens titulaires d'un diplôme d'État reconnu dans leur spécialité et inscrits au répertoire ADELI). Cigarette électronique exclue.</p>	150€ / année civile		
<p>Intimité</p> <p>Contraceptifs prescrits, amniocentèse non remboursée, Fécondation In Vitro, tests de grossesse (3 par année civile maximum), traitement ménopause prescrit, traitements de l'impuissance et des troubles de l'érection prescrits.</p>	Néant	100 € par année civile	200 € par année civile
<p>Frais de maternité et d'adoption</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur présentation de justificatifs de dépenses <p>Maternité : chambre particulière, frais de télévision, frais de garde d'enfants, transport du père... Adoption : frais d'adoption, déplacements, démarches...</p>	Néant		
<p>Prévention allergie</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur présentation d'une prescription médicale <p>Equipement asthme, allergies et aides respiratoires.</p>	Néant	Néant	200 € par année civile
<p>Cures thermales remboursées par le R.O.</p> <p>Soins, transport, hébergement. Pour le transport et l'hébergement non remboursés par le R.O. sur présentation de justificatifs de dépenses.</p>			

B.R. = Base de Remboursement (tarif officiel Assurance Maladie)

R.O. = Régime Obligatoire

Document non contractuel